

APPEL À FILMS COURTS 2018

Date limite d'inscription : 05 JUIN 2018

Merci de lire attentivement le règlement avant de soumettre votre film.

Au MUFF, nous privilégions les coups de cœurs, sans hiérarchie de genre, avec un amour non dissimulé pour le dérangé, le dégenré, le non-conformiste, curieux, bizarre, drôle, vindicatif, poétique, pornographique ou chiant. Cet appel est ouvert à tous les styles sans distinction de genres - **SAUF CLIP** - appréciant les nouvelles formes ainsi que les nouveaux styles narratifs. L'appel à courts est soumis au vote du public qui attribuera le «Prix du public» au film favori. Cette compétition sera présentée sous la forme d'une programmation de deux séances en entrée libre. Les films sélectionnés sont projetés sans frais de projection.

Le Marseille Underground Film & Music Festival diffuse des productions audiovisuelles artistiques issues de cultures alternatives et undergrounds et compose une programmation autour de longs métrages thématiques, d'une compétition de courts métrages issus d'un appel à films, de concerts, d'expositions ainsi que des ateliers artistiques du 24 au 28 octobre 2018 dans différents lieux de la ville de Marseille.

Inscription :

L'inscription est gratuite. Les films soumis doivent respecter les critères suivants :

- le formulaire d'inscription doit être dûment rempli pour inscrire un ou plusieurs films. • les films doivent respecter une durée comprise de 3 à 23 minutes.
- les films réalisés doivent être complétés après 2016.
- le prévisionnage est accepté uniquement par lien URL vers une plateforme web (Vimeo, Youtube, etc...) **aucun lien de téléchargement ne sera accepté.**
- Soumettre un sous-titrage français ou anglais lorsque la version originale n'est pas française.

Veillez noter que nous privilégierons les films produits de manière indépendante. Nous ne visionnerons pas les films qui sortent de ces critères.

Date limite d'inscription : 05 juin 2018

Films sélectionnés :

- En cas de sélection nous vous informerons par e-mail individuel au cours du mois d'août 2018.
- Nous acceptons le format numérique en version haute définition par transfert de fichier (WeTransfer, My Airbridge) ainsi que les supports physiques tel que les DVD, Blu-Ray et 16mm. En cas de sélection vous sera communiquée individuellement l'adresse postale pour l'envoi des supports physiques. À noter que les frais d'envois sont à la charge de l'expéditeur et les frais de retour à la charge du festival.
- Deux images de votre film au format .jpg en haute définition (300dpi) vous seront demandées pour nos supports de communication.
- Les copies de projection doivent nous parvenir du 1er au 30 septembre 2018. **Aucune copie ne sera acceptée avant ou après ce délai.**
- La diffusion des films sélectionnés est à titre gracieux. Une autorisation de diffusion vous sera également demandée pour la diffusion des films sur les supports de communication du festival (programme, site internet et réseaux sociaux, teaser, presskit) ainsi que pour les séances publiques proposées de l'appel à courts 2018 du MUFF.

Le festival MUFF se réserve le droit de conserver une copie des films pour ses archives personnelles et s'engage à ne pas les utiliser sans accord préalable des ayants-droits de l'artiste ou du réalisateur.